
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



Seine et Yvelines
Numérique
L'innovation au service de tous

SOMMAIRE

Éditorial de Bertrand Coquard	04
Éditorial de Denis Larghero	05
Entretien avec Laurent Rochette	06

Numérique pour l'Éducation et les Solidarités	08
Territoires connectés	12
Cybersécurité	16

Projets 2022-2023	20
Centrale d'achat	24
Chiffres clés	26
Transformation	28
Prospective	30
Le collectif	34

Document édité par
Seine-et-Yvelines Numérique
15 bis, avenue du Centre, 78280 Guyancourt

Conception éditoriale :
Seine-et-Yvelines Numérique

Comité de rédaction :
Laurent Rochette & Judith Thépot

Rédaction & conseil éditorial :
Corinne Martin-Rozès

Création & réalisation :
Tribu - MV Group

Crédit photo : Artshooting

Imprimé par Reprotechnique

NOTRE GOUVERNANCE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

Délégués titulaires :

Pierre Bédier
Sonia Brau, vice-présidente
Bertrand Coquard, président de
Seine-et-Yvelines Numérique
Cécile Dumoulin, vice-présidente
Patrick Stefanini, vice-président

Délégués suppléants :

Geoffroy Bax de Keating
Nicole Bristol
Anne Capiaux
Karl Olive
Jean-François Raynal

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Délégués titulaires :

Daniel Courtes, vice-président
Denis Larghero, 1^{er} vice-président
Nathalie Léandri, vice-présidente
Thomas Lam
Nathalie Lederman

Délégués suppléants :

Yves Coscas
Vincent Franchi
Alice Le Moal
Marie-Pierre Limoge
Armelle Tilly

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES PORTES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Délégués :

Chislaine Haueter, titulaire
Cyril Samson, suppléant

COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE

Délégués :

Eddie Aït, titulaire
François Garay, vice-président
Dominique Turpin, titulaire
Nathalie Martin, suppléante
Jean-Marie Moreau, suppléant
Gaëlle Pelatan, suppléante

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HOUDANAIS

Délégués :

Jean-Marie Tétart, titulaire
Jean Myotte, suppléant

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT GERMAIN-BOUCLES DE SEINE

Délégués :

Denis Boulanger, titulaire
Bruno Coradetti, titulaire
Franck Lelièvre, titulaire
Julien Chambon, suppléant,
vice-président
Yannick Raynaud, suppléant
Maria Wentholt, suppléante

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'YVELINES

Délégués :

Benoît Pouyet, titulaire
Pascal Marteau, suppléant

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RAMBOUILLET TERRITOIRES

Délégués :

Serge Quérard, titulaire
Jean-Louis Flores, suppléant

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE

Délégués :

Anne Hery Le Pallec, vice-présidente
Frédéric Julhes, suppléant

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY-MAULDRE

Délégués :

Laurent Richard, titulaire
Michel Delamaire, suppléant

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Délégués :

Nicolas Dainville, titulaire
Jean-Michel Fourgous, titulaire
François Morton, suppléant
Eric Naudin, suppléant

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

Délégués :

Jessica Bullier, titulaire
Audrey Saulgrain, suppléante

LA DONNÉE AU CŒUR DES MÉTIERS DE SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE

En 2022, Seine-et-Yvelines Numérique a continué à développer sa palette de services à un rythme toujours très intense. La démultiplication des activités et des projets s'est cependant accompagnée d'une prise de conscience, celle de la nécessité de stabiliser la structure autour de ses fondamentaux, afin de continuer à garantir la qualité de service attendue. Cela passe notamment par une prise en compte du bien-être au travail pour les équipes du syndicat, dans un contexte de croissance rapide de l'effectif et du volume de travail, mais aussi par la volonté de rester connecté au ressenti de nos adhérents, afin de bien évaluer leur satisfaction.

La donnée fait partie des sujets qui sont actuellement au cœur des réflexions de Seine-et-Yvelines Numérique. En effet, nous collectons aujourd'hui de plus en plus de données, de manière anonyme bien sûr, à travers tous les dispositifs que nous mettons en place. Le défi à relever est d'apprendre à les utiliser de manière optimale pour que nos adhérents soient en mesure d'analyser l'efficacité de leurs politiques publiques et de choisir les meilleures alternatives, en se basant sur des éléments chiffrés et factuels.

La donnée doit se mettre au service de l'efficacité, et dans cette optique le syndicat travaille sur les meilleures manières de la collecter et de la partager, au bénéfice de ses adhérents, et bien sûr des habitants du territoire.

Ce chantier majeur est corrélé à l'ensemble des métiers du syndicat car l'activité numérique est naturellement génératrice de données. Qu'il s'agisse de capteurs mesurant la consommation d'énergie d'un bâtiment, de lampadaires connectés, de caméras qui comptent le nombre de véhicules passant à un point donné ou encore de tablettes sur lesquelles les élèves font leurs devoirs, et la liste est encore longue.

Seine-et-Yvelines Numérique joue aussi un rôle de protection, s'assurant notamment qu'aucune donnée personnelle ne soit collectée à mauvaise escient. En partant du principe que la mesure de l'efficacité doit toujours se faire sur le service public délivré, et jamais sur le service individuel.



BERTRAND COQUARD

Adjoint au Maire des Clayes-sous-Bois
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines
Conseiller départemental des Yvelines
Président de Seine-et-Yvelines Numérique

PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

L'année 2022 a été, pour de nombreuses collectivités, celle de la concrétisation du risque cyber.

La menace est aujourd'hui clairement établie et les pirates ciblent désormais massivement les services publics. Ils le font d'autant plus facilement que, face à l'explosion du nombre des attaques et à leur diversité, les collectivités ne sont pas assez préparées. C'est pourquoi l'appui d'un partenaire comme Seine-et-Yvelines Numérique est aujourd'hui crucial : non seulement, il met à la disposition des communes son expertise en matière de cybersécurité, mais il conçoit et opère des solutions éprouvées et adaptées à leurs besoins, qu'il est ensuite en mesure de mutualiser afin de les rendre accessibles à tous les profils de collectivités.

En 2022, à l'image de Meudon, un certain nombre de communes ont bénéficié d'audits de cybersécurité financés par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) dans le cadre du plan France Relance, tandis que d'autres menaient seules cette démarche, en se basant sur les recommandations de l'ANSSI. Tous ces diagnostics ont mis en lumière des fragilités, que les collectivités ont tout intérêt à consolider en mettant en œuvre des plans d'actions. Là aussi, Seine-et-Yvelines Numérique se révèle un outil précieux.

L'étape suivante va consister à faire du risque cyber un élément constitutif du Plan communal de sauvegarde (PCS).

Car le sujet n'est pas seulement technique et les répercussions en cas d'attaque vont bien au-delà de l'informatique, puisqu'elles mettent en péril la continuité du service public et la gestion de la collectivité touchée. C'est donc bien au plus haut niveau que les décisions doivent se prendre, et j'ajouterais qu'il est temps de commencer à traduire en termes budgétaires les investissements nécessaires. Sur ce point également, savoir que nous pourrons compter sur Seine-et-Yvelines Numérique pour nous accompagner sur la durée est un atout.

Enfin, je me réjouis de voir les collectivités prendre le sujet de la cybersécurité au sérieux,

et j'espère qu'elles seront aussi nombreuses à assister aux Assises de la Cybersécurité du 6 juin 2023 qu'elles l'ont été en 2022 aux Assises du Numérique. Ces événements constituent année après année des moments clés, à l'occasion desquels sont réunis experts, élus et collaborateurs municipaux autour des sujets qui font l'actualité des collectivités. Autant de réussites qui démontrent la pertinence de l'approche du syndicat.

DENIS LARGHERO

Maire de Meudon
Vice-président des Hauts-de-Seine
Vice-président de Seine-et-Yvelines Numérique



LAURENT ROCHETTE

Directeur général de
Seine-et-Yvelines Numérique



« Seine-et-Yvelines
Numérique se transforme
aujourd'hui pour continuer
à garantir demain une
qualité de service optimale
à nos adhérents. »

QUEL ONT ÉTÉ POUR VOUS LES MARQUEURS DE 2022 ?

Le déclenchement du conflit en Ukraine a intensifié des tendances existantes dans deux domaines sur lesquels nous étions déjà au travail : la cybersécurité et la transition énergétique. En effet, la situation géopolitique a entraîné une explosion du nombre de cyberattaques, tandis que les coûts de l'énergie subissaient un choc haussier significatif. Sur ces deux sujets, nous avons donc mis un coup d'accélérateur, comme je l'expliquerai un peu plus loin.

QUELLES ONT ÉTÉ LES AUTRES ACTUALITÉS PHARES DU SYNDICAT L'AN DERNIER ?

Les projets ont été, comme vous pourrez le découvrir dans les pages suivantes, nombreux et diversifiés. Cependant, si je dois en mettre deux en lumière, je citerai tout d'abord e-SY, une initiative visionnaire et ambitieuse du Département des Yvelines visant à équiper tous les collégiens et leurs professeurs d'un cartable numérique : en 2022 ce projet, que nous conduisons au nom du conseil départemental, est entrée dans sa première phase de déploiement. La seconde actualité a été l'organisation des Assises du Numérique en juin 2022, un événement qui a été une grande réussite et dans la lignée duquel nous proposons en 2023 des Assises dédiées à la cybersécurité.

Que ce soit sur la cybersécurité ou sur la maîtrise des coûts énergétiques, Seine-et-Yvelines Numérique avait pressenti que

les enjeux allaient devenir incontournables pour ses adhérents et qu'il fallait se préparer à les accompagner. En matière de sécurité numérique, notre offre était quasiment prête et a, dès son lancement en juin 2022, trouvé son public. En matière de pilotage énergétique, notre expertise peut notamment aider les collectivités à s'équiper en compteurs dits « intelligents », afin de mesurer les consommations et de pouvoir engager des actions simples (couper la ventilation la nuit, rationaliser l'éclairage, etc). Au-delà de ça, il est aujourd'hui possible d'installer des systèmes de pilotage programmables, voire auto-programmables, grâce auxquels la collectivité peut adapter ses consommations. Et compte-tenu de l'augmentation spectaculaire de la facture énergétique, qui grève de manière significative le budget des collectivités, l'enjeu est énorme.

VOUS DISIEZ AVOIR MIS UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR SUR CERTAINS SUJETS, QU'EN EST-IL ?

COMMENT COMPTEZ-VOUS PROCÉDER POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX VOS ADHÉRENTS SUR CES POINTS ?

En matière tant de cybersécurité que d'internet des objets et de traitement des données, pour être efficace le moment venu, nous devons continuer à anticiper.

Cela veut dire avoir conscience, même parfois avant nos adhérents, de ce que seront demain leurs besoins. **Dans cette optique, le dialogue est crucial** car en se mettant tous ensemble autour de la table, en échangeant sur les problématiques d'aujourd'hui et les projets d'avenir, nous serons plus pertinents demain. Cela veut dire aussi pour Seine-et-Yvelines Numérique, par exemple, se rapprocher des métiers de l'énergie afin de comprendre leurs enjeux, leur poser les bonnes questions pour apporter, à terme, de la valeur ajoutée à travers des solutions numériques.

COMMENT S'ORGANISE LE SYNDICAT POUR FAIRE FACE À LA CROISSANCE DE SON ACTIVITÉ ?

La multiplication des projets et leur diversité, au fil des années, a en effet fait passer notre effectif de six

personnes à la création du syndicat en 2016 à une centaine aujourd'hui. Alors, tout naturellement, nous sommes amenés à ré-interroger nos méthodes de travail pour pérenniser la structure elle-même, mais aussi la qualité de service que nous devons à nos adhérents. Le mode de fonctionnement qui a été le nôtre pendant ces années de montée en puissance a été très performant, mais nous nous devons de le faire évoluer, ce que nous avons entrepris de faire à travers un programme de transformation qui a été lancé début 2023.

Cette démarche, nous la menons en veillant à ne pas perdre de vue nos fondamentaux, à savoir l'excellence opérationnelle, le fait de mettre nos adhérents au cœur de notre action, enfin la responsabilité individuelle et collective de chaque collaborateur.

L'autre grand territoire d'innovation qui s'offre aux collectivités est la e-santé. Nous y avons déjà mis un pied en 2022, puisque nous avons accompagné le Département dans son

projet de mise en place de cabines de téléconsultation, afin de lutter contre la désertification médicale. Dans la foulée de l'ouverture de l'Institut du Psycho-traumatisme de l'Enfant et de l'Adolescent, créé par le conseil départemental des Yvelines en 2021, ce dernier nous a également demandé de réfléchir à une application dans le domaine de la santé mentale, afin de fournir des solutions de recours d'urgence à ces publics. Enfin, l'UVSQ porte un projet « Hôpital 2.0 » dans lequel le syndicat pourrait apporter sa contribution. Autant de sujets passionnants dont nous aurons l'occasion de reparler très bientôt.

POUVEZ-VOUS EN CONCLUSION NOUS PARLER DES AUTRES PROJETS SUR LESQUELS TRAVAILLE LE SYNDICAT EN CE DÉBUT 2023 ?

« En matière tant de cybersécurité que d'internet des objets et de traitement des données, nous devons continuer à anticiper. »

DÉVELOPPER L'ACCÈS DE CHACUN AU NUMÉRIQUE



Dans les collèges yvelinois et de nombreuses écoles des Yvelines, c'est le cartable numérique e-SY qui a fait l'actualité en 2022, avec déjà 19 250 élèves et enseignants équipés (voir *l'intervention de Cecile Dumoulin*). L'année a aussi vu l'inauguration de trois Micro-Folies conçues avec le concours de Seine-et-Yvelines Numérique. Enfin, pour fluidifier le partage d'information entre le syndicat et les référents numériques des 113 collèges publics yvelinois, un club dédié a été créé en 2022, en co-construction avec les services académiques, au premier rang desquels la DANE (Délégation académique au numérique éducatif).

Sur le volet Solidarités, l'année 2022 a vu la poursuite du déploiement du dispositif de Pass Numérique visant à proposer aux personnes éloignées du numérique des formations au sein des cinq TAD* du département des Yvelines.

Parallèlement, pour lutter contre la désertification médicale, le Département des Yvelines a décidé de déployer cinquante cabines de téléconsultation dont huit étaient, à fin 2022, déjà installées. Deux projets bâtis avec le concours des équipes de Seine-et-Yvelines Numérique.

MATHIEU CORNUEY

Directeur adjoint Numérique
pour l'Éducation et les Solidarités

*Territoires d'Action Départementale

8

**cabines de téléconsultation
déployées** (50 possibles d'ici
à fin 2024)

283

**référents numériques réunis
au sein du Club des référents**
(créé en 2022)



CÉCILE DUMOULIN

Vice-présidente du Conseil
Départemental des Yvelines
en charge des collèges
et du numérique scolaire

*« e-SY est un outil
numérique novateur et
sécurisé, qui favorise l'égalité
des chances entre tous les
collégiens yvelinois. »*

« **Projet intégralement voulu et financé par le Département des Yvelines à destination des collégiens du territoire**, le cartable numérique e-SY équipe déjà 38 établissements sur 113. Après le déploiement réussi de la première vague en 2022, nous allons poursuivre par celui de la

deuxième, soit une quarantaine de collèges supplémentaires entre la rentrée scolaire 2023/24 et la fin de l'année 2023.

La remise des cartables numériques aux parents dans les établissements constitue un moment de rencontre privilégié et nous renforce dans notre conviction, à savoir que ce type d'initiative contribue à réduire les inégalités numériques et à doter les élèves d'un outil moderne, adapté à l'apprentissage différencié et à l'innovation pédagogique. Je suis à ce titre heureuse de voir que la solution e-SY intéresse aussi de nombreuses municipalités : une quarantaine d'entre elles s'est manifestée auprès de Seine-et-Yvelines Numérique pour étendre le dispositif aux CM1-CM2, et six ont déjà signé un contrat en ce début 2023.

Avec e-SY, le Département manifeste sa volonté de **jouer un rôle majeur en matière d'accès au numérique**. À terme, ce sont près de 130 000 élèves et enseignants qui pourront potentiellement bénéficier de cet outil. »

L'ÉCOLE DU NUMÉRIQUE DE MEUDON



Dans la suite logique de son plan numérique pour l'école, la ville de Meudon a souhaité ouvrir un tiers-lieu numérique. Un projet novateur mené avec l'appui de Seine-et-Yvelines Numérique.

Démocratiser l'accès au numérique pour tous est l'une des ambitions de la Micro-Folie de Meudon, inaugurée en 2022 en présence de Jean-Noël Barrot, Ministre délégué en charge de la Transition numérique et des Télécommunications. Sur ce projet, initié fin 2021, Seine-et-Yvelines Numérique a d'abord apporté son expertise en matière de recueil de besoins et d'aménagement. « *Aux côtés de l'équipe municipale, nous avons ensuite pris en charge le pilotage du projet : feuille de route, coordination et gestion des prestataires, jusqu'à l'ouverture des portes* » explique Marlène Bouffiès, Cheffe de projets numériques. Enseignante de formation, celle-ci accompagne aujourd'hui la ville dans la construction d'un catalogue adapté aux programmes scolaires, les phases d'accueil et de découverte du lieu par les différents publics meudonnais ainsi que l'organisation d'événements pour faire connaître la Micro-Folie.



LAURIE ARAGUAS

Directrice des espaces
numériques de Meudon



POURQUOI CRÉER CETTE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE ?

Il s'agit d'un prolongement naturel du plan numérique des écoles, à travers lequel la ville de Meudon a équipé en matériel informatique l'ensemble de ses écoles élémentaires. L'objectif est de favoriser une utilisation optimale de ces outils numériques, en accompagnant avec la formation tous les publics concernés : enseignants, animateurs du périscolaire, élèves mais aussi tous les autres Meudonnais qui en ressentent le besoin. Cette École du Numérique présente en outre l'avantage d'être labellisée Micro-Folie, ce qui lui donne accès aux contenus en ligne des plus grands musées nationaux.



QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DE SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE SUR UN TEL PROJET ?

Nous étions déjà en contrat avec le syndicat pour la chefferie de projet du Plan Numérique des écoles et la maintenance technique, et nous avons pu dans ce cadre apprécier cette double expertise technique et pédagogique. C'est donc tout naturellement que nous avons fait appel à cette équipe pour créer notre École du Numérique, un chantier sur lequel nous avons été accompagnés de A à Z, de la conception de l'espace à la commande des équipements. Les plus ? Le fait d'avoir un interlocuteur unique qui nous connaît bien et qui, ayant été lui-même enseignant, connaît également bien les attentes des équipes pédagogiques. Mais aussi l'accès aux marchés déjà qualifiés et négociés par Seine-et-Yvelines Numérique, ce qui nous a fait gagner un temps précieux.

**ANAÏS
NOUAR**

Directrice
Territoires Connectés



LA DONNÉE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

41

interpellations réalisées par les forces de l'ordre grâce aux systèmes de vidéoprotection temps-réel 24h/24 installés dans les collèges et bâtiments administratifs yvelinois et gérés par Seine-et-Yvelines Numérique (Centre Départemental de Supervision des Images)

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Nouvelles bornes : déploiement de 7 bornes en 2022 (prévision de 172 en 2023)

Reprises de bornes : 16 en 2022 (projection de 120 en 2023)

En 2022, dans la lignée des solutions déjà proposées par Seine-et-Yvelines Numérique en matière de vidéoprotection, le syndicat s'est attaché à explorer de nouvelles applications du numérique au service du territoire.

« Les collectivités font face à des enjeux forts en termes de développement durable, particulièrement au niveau énergétique, or nous pouvons aujourd'hui les aider à adapter leurs usages et à réduire leur consommation. Toujours en les accompagnant de A à Z, soit de la conception du projet jusqu'à ses aspects les plus opérationnels » indique Anais Nouar, Directrice Territoires Connectés. L'idée est, par exemple, de mieux piloter la gestion des fluides dans les bâtiments mais aussi sur la voie publique, en optant pour l'éclairage dit « intelligent ».

Parallèlement, Seine-et-Yvelines Numérique a poursuivi sa démarche visant à développer l'offre territoriale en matière de bornes de recharges pour véhicules électriques. Le syndicat a, entre autres, accompagné la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires ou la Communauté de Commune de la Haute Vallée de Chevreuse pour la reprise de son réseau de bornes.

Enfin, convaincu que la donnée constitue un élément clé en matière d'aide à la décision pour les élus, Seine-et-Yvelines Numérique travaille à organiser au mieux la collecte, le transport, le stockage et l'utilisation des informations recueillies sur le terrain et réfléchit à l'optimisation de ce « data management », pour apporter des outils innovants d'aide à la décision au service du territoire et de ses adhérents.

LA VIDÉO-VERBALISATION PREND SES MARQUES

LA VIDÉO-VERBALISATION EST AU CŒUR DES RÉFLEXIONS DE NOMBREUSES COLLECTIVITÉS. EN 2022, POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS QUE SES ADHÉRENTS SE POSENT, SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE A ORGANISÉ SUR CE THÈME UNE MATINALE EN PRÉSENCE DE NOMBREUX ÉLUS ET EXPERTS.

Conscientes des avantages d'une solution dématérialisée pour sanctionner les infractions au code de la route commises sur leur territoire, de plus en plus de collectivités envisagent d'opter pour la vidéo-verbalisation. Cette technologie, désormais mutualisable grâce à la loi de Sécurité globale, est cependant régie par un cadre strict et les conditions réglementaires et techniques de son déploiement demeurent en constante évolution.

La matinale a été l'occasion de rappeler ce que dit la loi en matière de vidéo-verbalisation et de démontrer l'intérêt d'une solution logicielle mutualisée.

Les experts présents ont expliqué le contexte et les prérequis de tels systèmes, avec à l'appui le témoignage d'un élu dont la commune a déjà choisi de s'équiper.

Seine-et-Yvelines Numérique se positionne comme un interlocuteur naturel des communes et intercommunalités, avec la volonté de mettre en place des outils mutualisés grâce auxquels tous ses adhérents, même les plus modestes, pourront accéder à la vidéo-verbalisation.

« Nous avons mis en place un dispositif de vidéo-verbalisation depuis novembre dernier sur certains points en réponse à des attentes des usagers, comme le long de notre axe de circulation principal où le stationnement était un peu anarchique. Cela a déjà porté ses fruits : nous constatons une baisse du nombre d'infractions, la zone est plus tranquille et moins encombrée. Même constat positif aux abords du marché, ce qui nous conforte dans notre démarche. »

BRUNO LE GUILLOU | Adjoint au Maire
des Mureaux



VERS UN ÉCLAIRAGE PUBLIC CONNECTÉ

QU'IL S'AGISSE DE FAIRE DES ÉCONOMIES OU DE RENDRE LE MEILLEUR SERVICE PUBLIC POSSIBLE, LES COLLECTIVITÉS ONT AUJOURD'HUI TOUT INTÉRÊT À S'INTÉRESSER AUX POSSIBILITÉS OFFERTES PAR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC CONNECTÉ. AFIN DE DONNER MATIÈRE À RÉFLEXION À SES ADHÉRENTS, SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE A CONSACRÉ EN 2022 UNE MATINALE À CETTE THÉMATIQUE.

L'éclairage public représente aujourd'hui près de 30 % des dépenses électriques totales d'une collectivité. À l'heure où certaines municipalités font le choix d'éteindre carrément leur éclairage la nuit - ce qui n'est pas sans poser des problèmes notamment en termes de responsabilité -, d'autres ont opté pour une rénovation totale de leur parc.

Leur ambition ? Au-delà des économies d'énergie, aller vers plus d'efficacité en matière de maintenance, mais également améliorer le confort de vie des habitants en optimisant la gestion de l'espace public. Car un système d'éclairage connecté présente de nombreux avantages, ainsi que les intervenants de la table-ronde l'ont expliqué, exemples à la clé.

À travers cette matinale, les adhérents ont ainsi pu découvrir les technologies existantes, mais également les possibilités de financement qui s'offrent aux collectivités et même le retour sur investissement que celles-ci peuvent attendre. Les participants ont aussi pu écouter le témoignage d'une commune qui a déjà installé ce type de solution. Enfin, Seine-et-Yvelines Numérique a profité de l'occasion pour faire savoir qu'il recherchait actuellement des villes pilotes pour tester ces systèmes intelligents.



TALENCE

PARMI LES EXEMPLES CITÉS LORS DE LA MATINALE, CELUI DE TALENCE EN NOUVELLE-AQUITAINE (42 000 HABITANTS). LA VILLE A TRANSFORMÉ L'ENSEMBLE DE SON PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN MOINS DE DOUZE MOIS.

-80 % EN 1 AN DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES

Le tout sans engager de travaux titanesques puisque les technologies utilisées sont relativement simples à mettre en œuvre.

UNE OFFRE DE SERVICES DÉDIÉE À LA CYBERSÉCURITÉ

Les collectivités constituent aujourd'hui une des principales cibles des cybercriminels*.

La prévention est donc plus que jamais essentielle, et seules celles qui auront anticipé s'en relèveront en limitant les dommages. C'est à leur intention que Seine-et-Yvelines Numérique a formalisé en 2022 un ensemble complet de services (voir ci-contre).

Convaincu de la nécessité pour ses adhérents de disposer d'un pilote en matière de sécurité des systèmes d'information,

le syndicat propose également depuis 2022 la solution d'un responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) mutualisé, intervenant à temps partagé.

Son rôle ? Animer la prévention, cadencer les audits et préparer la collectivité pour la rendre résiliente au moment où elle sera touchée.

Tout comme la clé d'une vie en bonne santé est la prévention, pour les systèmes d'information, un audit annuel est conseillé afin de mettre en lumière les vulnérabilités.

« Les risques évoluent et les systèmes aussi, il faut en tenir compte et refaire un point chaque année » indique Éric Glace, Directeur de la Cybersécurité, avant de conclure « la maturité des collectivités doit encore évoluer. Elles vont grandir, mûrir et atteindre l'âge adulte en matière de prévention cyber, mais pour cela il leur faut suivre un parcours du type de celui que Seine-et-Yvelines Numérique propose de baliser pour elles ».



ÉRIC GLACE

Directeur Cybersécurité

*Les collectivités locales constituent la deuxième catégorie de victime la plus affectée – source ANSSI, Panorama de la cybermenace 2022.

DES OUTILS TRÈS BIEN ACCUEILLIS PAR LES ADHÉRENTS

Grâce à la mutualisation, les outils de prévention des risques cyber sont à la portée de toutes les collectivités. Dans cet esprit, Seine-et-Yvelines Numérique a conçu un ensemble cohérent de services qui répond à **trois enjeux clés** :



Comprendre le risque cyber (en formant et en sensibilisant les utilisateurs).



Évaluer l'exposition cyber de l'organisation, grâce à un audit de maturité.



Organiser la gouvernance de la cybersécurité et souscrire une assurance adaptée.

Présentée à **près de 80 collectivités en 2022**, l'offre a déjà convaincu **16 d'entre elles**.

16

**collectivités ont souscrit
le service cybersécurité
proposé**

80

**collectivités en cours de
décision**

RÉFÉRENCES 2022

Achères

Andrézy

Saint Germain Boucle de Seine
Conseil départemental des
Hauts-de-Seine

Chevreuse

GIE Infogérance Publique
Communauteaire

Le Chesnay-Rocquencourt

Maisons Laffite

Musée national
d'histoire naturelle

Plaisir

Poissy

Rambouillet

Saint-Quentin-en-Yvelines

Val d'Oise Numérique.

Service Départemental
d'Incendie et de Secours des
Yvelines (SDIS) 78

Stéphanie Revel,
DGA Administration générale
et modernisation

Aline Habert,
Directrice de la Stratégie numérique



À POISSY, PREMIER BILAN DE L'AUDIT CYBERSÉCURITÉ

POURQUOI AVEZ-VOUS EFFECTUÉ UN AUDIT DE CYBERSÉCURITÉ ?

Stéphanie Revel

Avec la montée en puissance de la cyber malveillance, nous étions conscients qu'il fallait requestionner notre système de sécurité. Nous voulions aussi par ce biais réussir à nous situer par rapport aux autres collectivités et évaluer notre capacité de réaction en cas de cyberattaque. Nous avons la chance d'être dans une municipalité où ce sujet est pris très au sérieux, avec notamment une première adjointe déléguée au numérique.

COMMENT AVEZ-VOUS PROCÉDÉ ?

Aline Habert

Nous avons saisi l'opportunité offerte par l'ANSSI dans le cadre du Plan France Relance sous la forme d'un parcours cybersécurité subventionné, car nous n'aurions pas pu financer l'audit en propre sur l'année 2022. Nous avons ensuite organisé une mise en concurrence de prestataires, dans laquelle Seine-et-Yvelines Numérique a fait la différence. Nous connaissions déjà le sérieux du syndicat, avec qui la ville de Poissy travaille sur le numérique éducatif. Son offre cyber a également su nous convaincre tant sur l'aspect coût que sur le prestataire proposé, qui plus est une entreprise locale, ON-X en l'occurrence.

QUELLES PREMIÈRES ACTIONS AVEZ-VOUS PROGRAMMÉES ?

Aline Habert

La feuille de route qui résulte de l'audit comprend une quarantaine d'actions à mener sur les trois ans à venir, parmi lesquelles nous avons déjà pu en mettre en place les plus simples : je veux parler notamment de la sensibilisation, des campagnes de faux e-mails malveillants ou encore du cloisonnement des réseaux.

QUE RETIREZ-VOUS DE L'EXERCICE ?

Stéphanie Revel

Cet audit nous a rassurés en nous prouvant que nous étions plutôt performants, avec des équipes informatiques très en éveil et une maturité assez incroyable des collaborateurs municipaux, qui font globalement part d'une grande cyber-responsabilité. À nous d'entretenir cette vigilance en continuant la sensibilisation et en repensant ce qui doit l'être dans l'organisation, avec un travail de fond sur le plan communal de sauvegarde.

COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS LA VALEUR AJOUTÉE DU SYNDICAT ?

Aline Habert

J'ai été en contact étroit avec le syndicat, tout au long de la prestation. Bien au-delà de la sélection et de l'intervention du cabinet ON-X, le syndicat a en effet suivi le projet de A à Z.

Stéphanie Revel

Nous avons particulièrement apprécié la proximité dont a fait preuve l'équipe, son écoute active ainsi que sa capacité à vulgariser le propos pour être compris de tous. Une telle qualité d'échange est rare aujourd'hui.

MOBILITY' :

LE PROJET CONNECTÉ AU PROFIT DE LA SOLIDARITÉ ET LA MOBILITÉ ÉCOLOGIQUE DANS LES COMMUNES

QU'EST-CE QUE LE PROJET MOBILITY' ?

Il s'agit d'une initiative du Département des Yvelines visant à mettre à disposition des communes rurales du territoire une borne de recharge et un véhicule électrique en usage partagé, réservé aux bénéficiaires du RSA, associations et agents municipaux.

L'ensemble est protégé par une ombrière dotée de panneaux photovoltaïques, afin de conjuguer solidarité et écoresponsabilité. Tous ces équipements, au-delà de leur objectif fonctionnel de première intention (fournir de l'énergie pour une borne de recharge, par exemple) sont aujourd'hui également des objets connectés. À ce titre, ils fournissent en permanence des données relatives à leur utilisation (pour la borne de recharge : le temps d'utilisation, le nombre de charges, le temps d'indisponibilité, etc). Ces données jouent un rôle crucial dans l'ensemble du projet : elles aideront les gestionnaires du service à mieux comprendre les besoins des usagers, à optimiser les infrastructures de recharge et l'utilisation des ombrières solaires, mais aussi à superviser en temps réel l'état de charge des véhicules et des bornes. En somme, ces données sont primordiales en ce sens qu'elles garantissent l'efficacité et la durabilité des équipements connectés (y compris le véhicule électrique qui, lui aussi, fournit des données numériques sur son utilisation) pour les Yvelinois qui en seront bénéficiaires.





QUEL EST LE RÔLE DE SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE ?

En tant qu'opérateur de services numériques innovants, Seine-et-Yvelines Numérique a pour mission de **développer et de coordonner les infrastructures et les plateformes numériques** mutualisées sur le territoire ainsi que les données afférentes. Dans le cadre du projet MobilitY', son rôle consiste à mettre en place les briques nécessaires au projet MobilitY'.

Plus précisément, nous sommes chargés de :



Identifier les lieux d'implantation des bornes de recharge et des ombrières sur le territoire en fonction des usages et des attentes du Département.



Coordonner la mise en place des bornes de recharge, des ombrières et des véhicules électriques avec les différents acteurs du projet.



Collecter les données et produire des indicateurs à mettre à disposition du Département pour optimiser les ressources, ainsi garantir l'efficacité de l'ensemble du projet, mais aussi la pérennité des équipements et par conséquent la qualité du service rendu aux usagers.

OÙ EN EST LE CALENDRIER DU PROJET ?

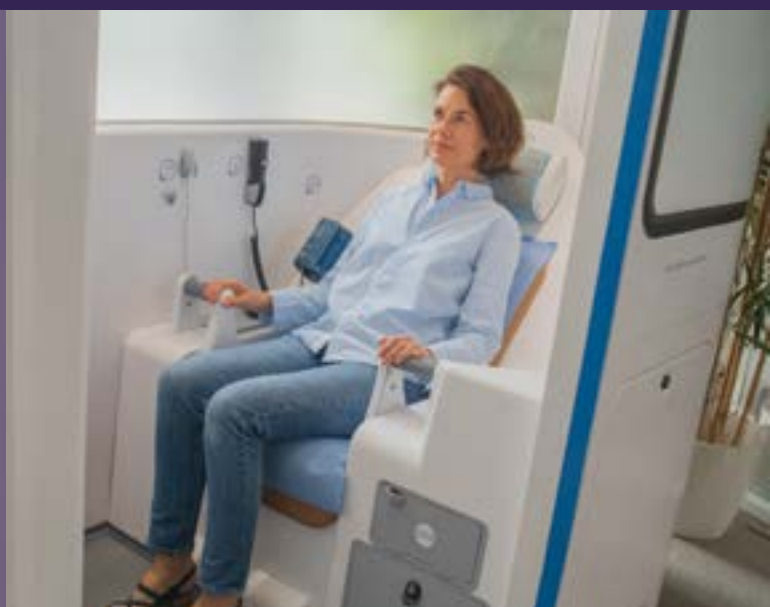
Pour tester le dispositif dans des conditions réelles, **une phase pilote est en cours sur 13 communes**, dans lesquelles il sera déployé entre juin et septembre 2023. Puis, pendant une période d'environ six mois, Seine-et-Yvelines Numérique va collecter des données sur l'activité de l'autopartage, l'ombrière et la borne afin d'évaluer le succès du pilote en se basant sur des indicateurs précis. Si l'opération rencontre son public, un déploiement est prévu sur les 142 autres communes rurales des Yvelines à partir de 2024.

ARNAUD DRILLON

Directeur de programme Territoires Connectés

TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE : HUIT CABINES DÉJÀ EN SERVICE DANS LES YVELINES

AFIN DE LUTTER CONTRE LA DÉSSERTIFICATION MÉDICALE, LE DÉPARTEMENT DES YVELINES MISE SUR LA TÉLÉMÉDECINE, À TRAVERS UNE CINQUANTAINES DE CABINES DE TÉLÉCONSULTATION DONT HUIT SONT DÉJÀ DÉPLOYÉES. UN PROJET BÂTI AVEC LE CONCOURS DES ÉQUIPES DE SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE.



Le projet Télémédecine du Département des Yvelines est entré fin 2022 dans sa phase opérationnelle, avec le déploiement d'une première vague de huit cabines de téléconsultation sur un total de cinquante prévues.

Cette phase pilote, qui vise à utiliser un canal numérique pour mettre en relation patients et professionnels de santé dans un contexte de désertification médicale, est menée par la Direction Enfance-Famille-Santé du conseil départemental des Yvelines avec le concours de Seine-et-Yvelines Numérique.

« En tant que copilote du projet avec le Département, Seine-et-Yvelines Numérique contribue activement à la gestion rigoureuse du projet dans son ensemble, passe les marchés avec le fournisseur, assure le raccordement des cabines au Très Haut Débit sur un réseau sécurisé. Par la suite, nous serons aussi à la manœuvre pour garantir une maintenance optimale en lien avec le prestataire. » précise Hajar El Khattabi, Cheffe de projet Solidarités. À terme, ces dispositifs innovants seront également proposés à d'autres partenaires du domaine public : dans cette optique, un appel à candidature a été lancé en novembre 2022 pour identifier les structures intéressées (communes, hôpitaux, universités...). Une trentaine devrait être retenue pour accueillir également des cabines dans les mois prochains.

DÉMATÉRIALISATION

ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE MUTUALISÉ :

LE CHANTIER EST LANCÉ

LE 4 JANVIER 2023, LES HAUTS-DE-SEINE ET LES YVELINES ONT SYMBOLIQUEMENT POSÉ, EN COORDINATION AVEC SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE ET EN COMPAGNIE DE SES ADHÉRENTS, LA PREMIÈRE PIERRE NUMÉRIQUE DE LEUR FUTUR SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE MUTUALISÉ (SAE).

À travers ce projet, Seine-et-Yvelines Numérique va devenir le fournisseur d'une solution applicative d'archivage électronique mutualisé.

« Il n'est cependant pas question pour nous d'exercer le métier d'archiviste : notre rôle est de mettre à disposition des départements - et des collectivités qui le souhaiteront - un service d'archivage numérique. Nous préparons les espaces sécurisés et donnerons l'accès au SAE, afin que nos adhérents puissent archiver leurs documents. » explique Franck-Yves Bérenguer, Directeur du pôle Dématérialisation et Confiance Numérique.

Cette solution constitue la pierre angulaire d'un ensemble d'offres cohérentes et intégrées grâce auxquelles les adhérents du syndicat pourront exploiter et traiter efficacement les données métiers ainsi confiées. Au-delà de l'archivage, Seine-et-Yvelines Numérique compte ajouter à son offre d'autres services, comme la numérisation ou prochainement la gestion électronique de courrier. « Nous accompagnons, à ce titre, nos adhérents dans l'application de la loi REEN (2021-1485), qui vise notamment à réduire l'empreinte carbone des collectivités » précise Franck-Yves Bérenguer. L'idée est de créer un continuum de services applicatifs visant à dématérialiser la circulation et le traitement de l'information par les collectivités, dans le cadre fixé par l'Etat et en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD). Avec, en fond, la volonté de contribuer à simplifier la relation entre citoyen et administration.

LA CENTRALE D'ACHATS, UN ATOUT QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

SI VOUS DEVIEZ RÉSUMER LA RAISON D'ÊTRE DE LA CENTRALE D'ACHATS DE SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE ?

Je dirais qu'elle nous sert à **construire des solutions clé en main** pour nos adhérents, à l'aide de briques technologiques qui peuvent être des produits, des services, des logiciels, etc. J'ajouterais qu'en prime, son activité contribue à l'autonomie financière du syndicat.

SI VOUS DEVIEZ ILLUSTRER CELA PAR UN EXEMPLE ?

Celui des Micro-Folies me semble idéal pour bien comprendre l'intérêt de la centrale. Sur ce type de projet, nous accompagnons les villes adhérentes pour coconstruire avec elles un tiers-lieu numérique. Un tel chantier fait potentiellement appel à une dizaine de fournisseurs que nous coordonnons : la réalisation d'un tiers-lieu implique en effet d'acheter des équipements (tablettes, écrans, mobilier innovant, imprimantes 3D,...) et des prestations (architecte, assistant maîtrise d'ouvrage, formateur,...).

QUELS SONT LES BÉNÉFICES POUR L'ADHÉRENT ?

Grâce à la centrale d'achats, **nous mettons à sa disposition des offres et des produits sélectionnés par nos experts**, mutualisés et à des tarifs négociés, pour lesquels nous avons en outre pris toutes les garanties au niveau juridique. Nul besoin pour la collectivité de passer son propre marché, nous l'avons fait pour elle et pour tous nos adhérents à la fois. D'où un gain de temps considérable pour l'adhérent ! Sans oublier la dimension de conseil apportée par l'équipe des Chargés de relations extérieures de Seine-et-Yvelines Numérique, qui sont les interlocuteurs directs des communes pour toutes les solutions proposées par la centrale d'achats. **Leur contribution est précieuse pour présenter et expliquer nos offres.**



**STÉPHANE
THOMIN**

Directeur
du développement

Doter nos écoles d'équipements numériques performants au service des apprentissages est un marqueur fort de notre politique scolaire.

La centrale d'achats de Seine-et-Yvelines Numérique nous a permis de déployer rapidement les classes mobiles dans nos écoles élémentaires en nous proposant du matériel fiable à des prix maîtrisés et un service complet d'assistance à projet, de la mise en œuvre à la livraison. Désormais, nous faisons appel à la centrale pour tous nos achats numériques éducatifs.

Ses atouts ?

La centrale d'achats de Seine-et-Yvelines Numérique a toutes les compétences pour déployer au sein des établissements scolaires les solutions numériques éducatives.

Forte de son expérience, à travers notamment le déploiement du numérique dans les collèges des Yvelines, elle donne la possibilité aux communes, quelle que soit leur taille, de bénéficier de son savoir-faire et de s'équiper en alliant maîtrise budgétaire et allègement des procédures d'achats.

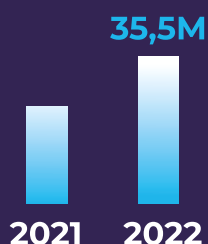


**STÉPHANIE
DUPUIS**

Maire-adjoint,
Affaires scolaires
et périscolaires,
Morainvilliers-Bures

CHIFFRES CLÉS

FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT

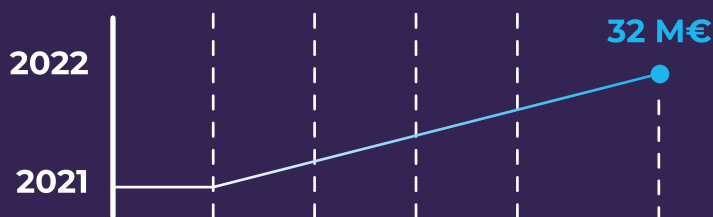


+25 % des dépenses en fonctionnement et en investissement en 2022 par rapport à 2021.

Une dynamique qui reflète les projets significatifs gérés par le syndicat, avec notamment le déploiement du projet de cartable numérique e-SY dans les Yvelines et de la vidéo-protection bâtimementaire dans les Hauts-de-Seine.

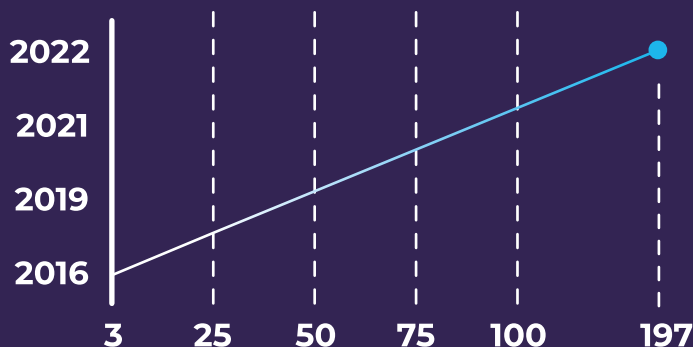
ADHÉSIONS À LA CENTRALE D'ACHATS

Son expertise et son volume d'activité en font aujourd'hui l'interlocuteur privilégié de nombreuses collectivités du territoire.



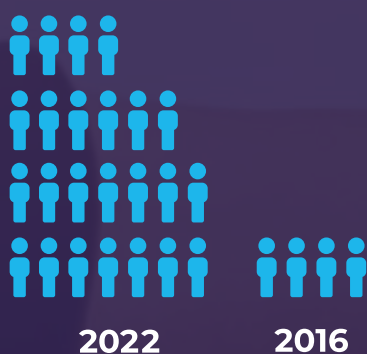
+27 %

de hausse des commandes adressées par les adhérents à la centrale d'achats en 2022 (à 32 M€) par rapport à 2021.



Le nombre d'adhésions (hors collèges) à la Centrale d'achat est passé de 3 à 197 entre 2016 et 2022.

COLLECTIF



+90

C'est l'augmentation du nombre de collaborateurs au sein de Seine-et-Yvelines Numérique entre 2016 et 2022.

Un ratio qui traduit la croissance de la structure et le volume de projets initiés et/ou gérés par le syndicat.



TRANSFORMATION

L'EXCELLENCE ET L'AGILITÉ D'INNOVATION AU BÉNÉFICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Le syndicat, qui a fêté ses six ans en 2022, a connu une croissance rapide et forte.

La révolution numérique est en marche à tous les niveaux et, en tant qu'opérateur spécialisé, il constitue aujourd'hui une structure d'innovation numérique inter départementale pour mener à bien un nombre important de projets complexes, qui touchent tous les domaines de la vie des territoires, de l'éducation à la vidéoprotection, en passant par la cybersécurité.

Au-delà des départements eux-mêmes et face au succès des projets, il est également de plus en plus sollicité directement par les collectivités. S'ajoute à cela un contexte de tension budgétaire commun à tous les territoires, ainsi qu'une volonté d'aller vers plus de sobriété tant écologique qu'économique.

**EN QUOI LE CONTEXTE
A-T-IL CHANGÉ POUR
SEINE-ET-YVELINES
NUMÉRIQUE ?**

**EMILIE
LOISEAU
BOHUON**

Directrice de la Transformation

POURQUOI UNE DIRECTION DE LA TRANSFORMATION CHEZ SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE ?

Il nous faut aujourd'hui passer un cap. Seine-et-Yvelines Numérique s'est construit autour d'un **ADN où dominant l'excellence, l'agilité et la capacité à prendre en charge des projets complexes**. Face à l'évolution des activités du syndicat et à l'accroissement de ses effectifs (10 à 100 personnes en six ans), il est nécessaire de pérenniser ce qui fait notre force et de remettre à plat les processus et certaines méthodes de travail du syndicat. L'objectif donné par la direction générale du syndicat : continuer à innover, à développer nos partenariats, tout en industrialisant la fiabilité des services que nos adhérents attendent de nous.

QUELS SONT LES AXES PRINCIPAUX DU PLAN DE TRANSFORMATION ?

Le plan est construit autour de trois piliers : **nos processus métiers et transversaux, nos modalités de gestion des services, enfin nos modalités de fonctionnement et d'organisation**. Sur ces trois axes, nous allons réfléchir en restant orienté adhérent, c'est-à-dire en nous mettant à la place des collectivités, des Yvelinois et des Altoséquanais, avec une question centrale : comment délivrer des services numériques de manière optimale et ainsi faciliter le quotidien des habitants du territoire ? Comment garantir le niveau d'excellence qui est légitimement attendu de nous ? Nous devons être des facilitateurs, mais aussi des accélérateurs, en appui des politiques départementales et communales.

COMMENT S'ORGANISE LA TRANSFORMATION, CONCRÈTEMENT ?

Les premières initiatives ont été lancées en 2022, avec notamment un audit de notre chaîne de services et un travail sur notre raison d'être. Le premier semestre 2023 va donner lieu à un diagnostic qui débouchera sur des plans d'actions. La démarche proposée va nous amener à **définir la meilleure organisation** pour répondre aux attentes et aux besoins de nos adhérents.

POUVEZ-VOUS NOUS DONNER UN EXEMPLE DES BÉNÉFICES QUE LES ADHÉRENTS VONT RETIRER DE CETTE TRANSFORMATION ?

Prenons le cas des données : aujourd'hui, comment les gère-t-on, les sécurise-t-on, les valorise-t-on ? Comment faire en sorte de bien piloter nos partenaires pour garder la main sur ces informations clés ? Comment en tirer le meilleur parti en termes d'aide à la décision ? Autant de questions cruciales qui vont faire l'objet d'un chantier, avec en ligne de mire pour Seine-et-Yvelines Numérique une certification ISO 27001. Car au-delà de la donnée, **c'est bien de savoir-faire dont il est question**. Et nous avons à cœur de continuer à accompagner avec succès les projets complexes des collectivités territoriales en sécurisant nos méthodes de travail : une démarche d'autant plus nécessaire que l'univers du numérique évolue plus vite que n'importe quel autre.

QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE PERSONNELLEMENT DANS CE DÉFI ?

Le sens du service public est très important pour moi : comment **rendre le numérique accessible** à tous et comment garantir le meilleur service possible à nos adhérents et aux habitants ? Tel est mon moteur au quotidien.

« Seine-et-Yvelines Numérique s'est construit autour d'un ADN où dominant l'excellence, l'agilité et la capacité à prendre en charge des projets complexes. »

BERNARD GIRY

DGA Numérique et
Transformation Région IDF



NUMÉRIQUE : VERS UNE SYNERGIE FRANCILIENNE

QUE RECOUVRE LE NOUVEAU PÔLE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

Le pôle regroupe depuis le 1^{er} janvier 2022 des expertises qui étaient auparavant réparties dans cinq directions différentes. Il compte environ 110 collaborateurs et comprend une direction des systèmes d'information, une direction « numérique des lycées », enfin une direction de la donnée au sein de laquelle on trouve le sujet RGPD, l'information géographique, le SI décisionnel et les problématiques liées à l'intelligence artificielle.

Notre feuille de route 2023-2025 s'intitule « *Simplifier la vie des Franciliens et le travail des agents par la transformation numérique* ». **Son objectif est de rendre plus faciles les interactions entre la région et toutes ses parties prenantes** : citoyens, collectivités, associations et entreprises. Nous avons aussi une ambition en matière d'innovation, et dans ce cadre nous sommes conscients de l'intérêt que nous avons à travailler en lien avec les autres acteurs franciliens que sont les syndicats et groupements départementaux dédiés au numérique.



PRÉVOYEZ-VOUS ÉGALEMENT D'UNIR LES FORCES EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ ?

Absolument ! La Région, toujours dans le cadre de France Relance et en lien avec l'ANSSI, inaugurerà à l'automne 2023 une cybercaserne régionale (ou CSIRT, pour Computer Security Incident Response Team) dont l'objectif est d'apporter une réponse localisée en traitant les demandes d'assistance des PME, ETI, collectivités territoriales et associations, en les mettant en relation avec des partenaires de proximité. Un enjeu majeur avec les JO de Paris qui vont polariser l'attention des cyberpirates, comme à Tokyo il y a quatre ans où plus de quatre milliards d'attaques avaient visé le comité organisateur. Nous devons construire un « héritage cybersécurité » des JO, et notre défense doit s'organiser, se renforcer, en s'appuyant notamment sur des acteurs déjà engagés comme Seine-et-Yvelines Numérique qui a développé une expertise forte sur cette problématique et qui propose son offre à toutes les collectivités franciliennes. **C'est en capitalisant sur les forces des uns et des autres que nous relèverons ce défi de la confiance numérique.**

COMMENT SE MATÉRIALISE CETTE COOPÉRATION ?

La région Île-de-France avait déjà accompagné l'émergence du Très Haut Débit sur le territoire et, à cette occasion, nous avons côtoyé ces acteurs qui s'occupaient du déploiement de la fibre. Dans le prolongement de ce premier chantier, un autre projet a vu le jour à l'initiative de Val d'Oise Numérique : il s'agit du réseau public LORA Objets Connectés, à travers lequel les collectivités pourront à terme faire remonter des informations à partir de capteurs installés sur le territoire. Sur cette base, la Région a répondu à un appel à projet dans le cadre de France Relance, en lien avec les autres Départements franciliens, afin de créer un réseau au niveau régional. Ce chantier constitue un premier exemple de cette mutualisation d'expertises entre les structures franciliennes.

« Pour dynamiser l'innovation numérique au service du territoire, la Région travaille aujourd'hui en lien avec les autres acteurs franciliens que sont les syndicats et groupements départementaux dédiés. »

UN OUTIL D'AVENIR AU SERVICE TANT DES DÉPARTEMENTS QUE DES COMMUNES



Avant toute chose, Seine-et-Yvelines Numérique est une formidable opportunité pour les Yvelines et les Hauts-de-Seine, un outil aujourd'hui nécessaire pour toutes les collectivités du territoire.

L'un de ses défis pour l'avenir consistera à développer l'accompagnement des petites communes, tout en continuant à porter des projets structurants à l'échelle départementale. Cela veut dire rester agile pour répondre à la fois aux besoins numériques du conseil départemental, tout en s'adaptant à ceux du bloc communal. Je reste convaincue qu'**un syndicat comme Seine-et-Yvelines Numérique est la bonne échelle pour regrouper les compétences et prendre en charge des projets de haute technologie.**

Nous avons la chance, plus particulièrement dans les Yvelines, d'avoir un conseil départemental qui propose aux communes d'accéder à des savoir-faire auxquels elles n'auraient sans cela jamais, pour les plus petites d'entre elles, pu prétendre. Ce sont ces valeurs qu'il nous faut continuer à pousser : faire mieux, ensemble, toujours plus efficace et moins cher, dans une démarche gagnant/gagnant pour toutes les parties prenantes.

Enfin, Seine-et-Yvelines Numérique sera d'autant plus indispensable demain qu'il peut **apporter beaucoup sur des sujets qui sont au cœur du débat national**, qu'il s'agisse de développer le numérique pour l'éducation, de garantir la sécurité tant de l'espace numérique que de la voie publique, ou encore de mettre les nouvelles technologies au service de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Mutualiser les moyens et les apports de chacun reste la meilleure approche pour répondre aux besoins des collectivités.

**ANNE
HERY LE PALLEC**

Maire de Chevreuse
Vice-présidente de Seine-et-Yvelines Numérique



LE COLLECTIF



*À l'image du Syndicat, le collectif
de Seine-et-Yvelines Numérique
est dynamique, agile, expert et
contribue à en faire un
établissement attractif où il fait
bon travailler.*





Seine et Yvelines
Numérique

L'innovation au service de tous

Seine-et-Yvelines Numérique
15 bis, avenue du Centre
78 280 Guyancourt



www.sy-numerique.fr